Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Recu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022



ID: 066-200049211-20221219-D2022337-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

00 00 00 00 00 00 00

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

00 00 00 00 00 00 00

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ

00 00 00 00 00 00 00

SEANCE DU 1er DECEMBRE 2022

L'an deux mille VINGT DEUX et le PREMIER DECEMBRE,

le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes

Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans

Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 44

Ont participé au vote : 55

Pour: 55 Contre: 0 Abstention: 0 Date de la convocation : 24 novembre 22

Objet:

Tarifs

Espaces Loisirs Jeunes / Accueil de loisirs ados

2023

N° d'Ordre: 337-22

le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président. ASSISTAIENT A LA SEANCE: Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX,

Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.

ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT: Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS,

Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: Josette PUJOL a donné procuration à Gérard QUES,

Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Jean-François LABORDE a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Anne-Marie CANAL, Guy PEIX a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET Claire LAMY a donné procuration à Bernard LAMBERT, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT,

ABSENTS EXCUSES:

Sébastien NENS, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Jean CASTEX, Corinne DE MOZAS, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Nicole BEAUX, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.

Secrétaire de Séance : Stéphane

GILMANT

Le Président,

PROPOSE de fixer, les tarifs des Espaces Loisirs Jeunes / Accueil de loisirs ados intercommunaux, comme suit:

Publié le 19/12/2022



ID: 066-200049211-20221219-D2022337-DE

TARIF DES ESPACES LOISIRS JEUNES / ADL ADOS			2023
JOURNEES	900 <qf< th=""><th>JOURNEE A (<5 €)</th><th>5,00 €</th></qf<>	JOURNEE A (<5 €)	5,00 €
		JOURNEE B (<15 €)	10,00€
		JOURNEE C (de 15 à 30 €)	14,00 €
	700 <qf≤900< td=""><td>JOURNEE A</td><td>4,50 €</td></qf≤900<>	JOURNEE A	4,50 €
		JOURNEE B	9,00€
		JOURNEE C	13,00€
	500 <qf≤700< td=""><td>JOURNEE A</td><td>4,00 €</td></qf≤700<>	JOURNEE A	4,00 €
		JOURNEE B	8,00€
		JOURNEE C	11,00 €
	350 <qf≤500< td=""><td>JOURNEE A</td><td>3,00 €</td></qf≤500<>	JOURNEE A	3,00 €
		JOURNEE B	5,00€
		JOURNEE C	9,00€
	0 <qf≤350< td=""><td>JOURNEE A</td><td>2,00€</td></qf≤350<>	JOURNEE A	2,00€
		JOURNEE B	3,00 €
		JOURNEE C	7,00 €
REPAS			4,00 €
ADHESION	PAR ANNEE SCOLAIRE		10,00 €
sejours	900 <qf< td=""><td>30% du coût du séjou</td></qf<>		30% du coût du séjou
	700 <qf≤900< td=""><td>28% du coût du séjour</td></qf≤900<>		28% du coût du séjour
	500 <qf≤700< td=""><td>25% du coût du séjour</td></qf≤700<>		25% du coût du séjour
	350 <qf≤500< td=""><td>22% du coût du séjour</td></qf≤500<>		22% du coût du séjour
	0 <qf≤350< td=""><td>18% du coût du séjour</td></qf≤350<>		18% du coût du séjour
RIFS SPECIFIQUES	DEMANDEURS D'ASILE CADA		Application des tranches de QF≤350
	FAN	MILLES D'ACCUEIL	Application des tranches 3

DEMANDE à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,

FIXE les tarifs des Espaces Loisirs Jeunes / Accueil de loisirs ados intercommunaux comme proposés ci-dessus par son Président.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces utiles concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 15 décembre 2022. Pour extrait, certifié conforme, Le Président,

Jean-Louis JALLAT.